

Bachelier en électronique orientation électronique appliquée

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS

Tél : +32 (0) 65 40 41 46

Fax : +32 (0) 65 40 41 56

Mail : tech.mons@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

2B UE 207 PHYSIQUE APPLIQUEE			
Ancien Code	TELE2B07EAP	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	MIEL2070		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	46 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Loïck MYSTER (mysterl@helha.be) Fabien CHOT (chotf@helha.be)		
Coefficient de pondération	40		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement a pour objectif de permettre aux étudiants de réaliser des câblages électriques et de manipuler des dispositifs pouvant présenter un caractère de danger électrique et d'acquérir des bases en installation électrique basse tension en vue d'une certification BA4-BA5 future dans le milieu professionnel.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 2 **Collaborer à la conception, à l'amélioration et au développement de projets techniques**

- 2.1 Élaborer une méthodologie de travail
- 2.2 Planifier des activités
- 2.3 Analyser une situation donnée sous ses aspects techniques et scientifiques
- 2.4 Rechercher et utiliser les ressources adéquates

Compétence 4 **S'inscrire dans une démarche de respect des réglementations**

- 4.3 Respecter les normes, les procédures et les codes de bonne pratique

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'activité d'apprentissage " Electrotechnique et laboratoires ", l'étudiant sera capable de :

- Elaborer des procédures pour effectuer des démarrages et mesures sur des machines électriques (2.1) (2.2)
- Solutionner des interrogations relatives aux comportements des machines électriques (2.4)

Au terme de l'activité d'apprentissage "Electricité appliquée", l'étudiant sera capable de :

- Tenir compte du règlement général des installations électriques pour dimensionner des protections et câbles électriques (4.3)
- Sur base d'un plan unifilaire, d'un cahier des charges, dimensionner des protections et câbles électriques répondant aux exigences du client (2.3) (2.4)

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

TELE2B07EAPA	Electrotechnique et laboratoire 2 (laboratoire)	24 h / 2 C
TELE2B07EAPB	Electricité appliquée	22 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 40 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

TELE2B07EAPA	Electrotechnique et laboratoire 2 (laboratoire)	20
TELE2B07EAPB	Electricité appliquée	20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

- La note finale de l'Unité d'Enseignement sera calculée comme étant la moyenne géométrique pondérée des Activités d'Apprentissage.
- Lorsque le nombre de points cumulés en échecs dans les AA de cette UE est strictement supérieur à 3, alors la note de l'UE sera la note de l'AA la plus basse.
- D'autres modalités d'évaluation peuvent être prévues en fonction du parcours académique de l'étudiant. Celles-ci seront alors consignées dans un contrat didactique spécifique proposé par le responsable de l'UE, validé par la direction ou son délégué et signé par l'étudiant pour accord.

5. Cohérence pédagogique

La cohérence pédagogique entre les cours "Electricité appliquée" et "Electrotechnique et laboratoires" repose sur l'intégration des compétences théoriques et pratiques nécessaires à la maîtrise complète des systèmes électriques. Le cours "Electricité appliquée" fournit les connaissances fondamentales pour dimensionner des protections et câbles électriques conformément aux règlements et aux besoins du client. Ces compétences sont ensuite renforcées par le cours "Electrotechnique et laboratoires", où les étudiants appliquent ces concepts en élaborant des procédures de démarrage et en résolvant des problèmes liés au comportement des machines électriques, assurant ainsi une compréhension et une compétence technique approfondies.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Bachelier en électronique orientation électronique appliquée

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS

Tél : +32 (0) 65 40 41 46

Fax : +32 (0) 65 40 41 56

Mail : tech.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Electrotechnique et laboratoire 2 (laboratoire)			
Ancien Code	8_TELE2B07EAPA	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	MIEL2071		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Fabien CHOT (chotf@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

L'AA "Electrotechnique et laboratoires 2" se focalise sur un apprentissage théorique et des manipulations des composants de sécurités et de commandes pouvant constituer les départs moteurs triphasés.

Les laboratoires seront focalisés sur la paramétrisation de Drives pour moteurs triphasés; une série de tests et mesures en découleront.

La présence à cette AA est à caractère obligatoire, l'article 76 du Règlement Général des Études y est donc d'application.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'activité d'apprentissage " Electrotechnique et laboratoires ", l'étudiant sera capable :

- d'élaborer des procédures pour effectuer des démarrages et mesures sur des machines électriques (2.1) (2.2)
- de solutionner des interrogations relatives aux comportements des machines électriques (2.4)
- d'utiliser le vocabulaire adéquat afin de pouvoir comprendre, interpréter et critiquer des installations ou documents (spécifications, notices, manuels...) et communiquer de manière efficace avec une équipe de formation similaire en utilisant les termes techniques corrects traitant des divers départs et drives (variateurs de vitesse) de moteurs triphasés.
- de décrire le schéma bloc d'un drive à circuit intermédiaire à tension continue (VSI) d'un point de vue électronique de puissance : redresseur - circuit intermédiaire (bus DC) - onduleur (PWM) - circuit logique de commande;
- d'expliquer le schéma d'une installation électrique incluant un drive
- d'implémenter un contrôle scalaire (U/f) de façon à pouvoir choisir le mode de fonctionnement le plus approprié pour une application industrielle courante donnée.
- à l'aide d'un PC et de logiciels industriels adaptés, de communiquer (paramétrer, programmer, acquérir les données de fonctionnement) avec les drives de différentes marques mis à sa disposition entraînant différents types de moteurs triphasés.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Allers/retours entre :

- de la théorie sur les départs moteurs triphasés (contacteur, thermique, magnétothermique, départ intégral, soft-starter), commande progressive en vitesse de ces moteurs par variateur de fréquence (drive moteur).

Théorie plus détaillée des drives (électronique de puissance constitutive, logique de commande, algo de commande scalaire, paramétrisation du drive, avantages et exemples industriels, fonctions de régulation, caractéristiques

comportementales de l'ensemble drive + moteur, modes d'arrêt, ...).

- des laboratoires utilisant les machines électriques et les drives du local d'électrotechnique 2161 (paramétrisation, tests, mesures, mise en adéquation mesures / théories)

En fonction de l'évolution de la pandémie COVID 19, le cours pourrait se donner en fonctionnement hybride, voire totalement en distanciel.

Démarches d'apprentissage

Allers/retours permanents entre théorie et manipulations/mesures sur bancs de test.

Dispositifs d'aide à la réussite

L'enseignant guide et répond aux questions (lors des séances ou en dehors sur rendez-vous).

Sources et références

- T. Wildi, G. Sybille, Electrotechnique, Ed. de Boeck, Bruxelles
- Guides, manuels et notices d'emploi Allen Bradley et Danfoss des variateurs utilisés en labo.
- Ouvrage Danfoss (2015) : « L'essentiel sur les variateurs de vitesse »
- Logiciels de communication PC/drives: Rockwell Automation ("Connected Components Workbench" et "Drive Tools / Drive Observer"), Danfoss (MCT10)

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Notes de cours disponibles sur Connected

4. Modalités d'évaluation

Principe

Cette UE est évaluée de façon continue et les points sont non récupérables. Il n'y a donc pas d'examen de sessions.

Les points sont répartis comme suit: 70% pour le travail de synthèse (un rapport écrit d'équipe final à rendre en fin de dernière séance reprenant l'ensemble des expériences, mesures, calculs, résultats et conclusions de toutes les manipulations effectuées en équipe) + 30% pour l'évaluation continue (lors des séances manipulatoires où la présence et la participation individuelle active au sein de l'équipe sont absolument obligatoires).

La présence aux séances de labo étant obligatoire, chaque absence devra être justifiée comme prévu dans le règlement des études ET auprès du professeur (préalablement par mail au plus tard le jour du labo manqué, puis de vive voix dès le retour de l'étudiant à l'école).

Tarif des absences injustifiées aux séances du Q2 (HELHa et Technocampus) : chaque absence injustifiée à une séance = perte automatique de 5 points à l'AA (sur un total de 20 points « à jouer »); donc:

0 absence injustifiée = la note max. que l'étudiant peut obtenir à l'AA est 20/20.

1 absence injustifiée = la note max. que l'étudiant peut obtenir à l'AA est 15/20 (en d'autres mots, le prof. commence à décompter les erreurs à partir de 15/20).

2 absences injustifiées = la note max. que l'étudiant peut obtenir à l'AA est 10/20.

3 absences injustifiées = la note max. que l'étudiant peut obtenir à l'AA est 5/20.

A partir de 4 absences injustifiées = la note max. que l'étudiant peut obtenir à l'AA est 0/20.

Les principes d'évaluation ci-dessus visent à permettre aux étudiant·es de mesurer rapidement leur niveau d'acquisition des compétences attendues.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Evc + Rap	100				

Période d'évaluation						
----------------------	--	--	--	--	--	--

EvC = Évaluation continue, Rap = Rapport(s)

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Il n'y a pas de session Q2 ou Q3 pour cette AA puisque l'évaluation se fait de façon continue au Q1 et que les points obtenus au Q1 sont non récupérables.

En cas de force majeure (ex: pandémie, ...), le cours pourrait se donner en hybride, voire totalement en distanciel ; les évaluations seraient alors différentes (ex: take home exam, ...).

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Bachelier en électronique orientation électronique appliquée

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS

Tél : +32 (0) 65 40 41 46

Fax : +32 (0) 65 40 41 56

Mail : tech.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Electricité appliquée			
Ancien Code	8_TELE2B07EAPB	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	MIEL2072		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	22 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Loïck MYSTER (mysterl@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement a pour objectif d'acquérir des bases en installation électrique basse tension en vue d'une certification BA4-BA5 future dans le milieu professionnel.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Tenir compte du règlement général des installations électriques pour dimensionner des protections et câbles électriques (4.3)

Sur base d'un plan unifilaire, d'un cahier des charges, dimensionner des protections et câbles électriques répondant aux exigences du client (2.3) (2.4)

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Concepts-clé de l'activité d'apprentissage "Electricité appliquée", étude et conception d'une installation basse tension :

- Bilan de puissance
- Appareils de protections
- Régimes du neutre
- Calcul des courants de court-circuit
- Circuits de commande et puissance de départ moteur - notion de dessin électrique
- Calcul assisté par ordinateur

Démarches d'apprentissage

Exposés théoriques en alternance avec de nombreux exercices.

En fonction de l'évolution de la pandémie, le cours pourrait se donner en fonctionnement hybride voir totalement en distanciel.

Dispositifs d'aide à la réussite

Énoncés d'évaluations d'années précédentes disponibles sur Moodle.

Sources et références

- Le RGIE
- Le guide technique de Schneider Electric 2017

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Guide technique de Schneider Electric.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Pour l'activité d'apprentissage d'" Electricité appliquée ", l'évaluation se fait sur base d'un examen écrit durant la session de janvier.

En fonction de l'évolution de la pandémie, l'évaluation pourrait se dérouler selon un Take Home Exam.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exe	100			Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Un étudiant du bloc supérieur qui suit cette AA est évalué de la même manière.

D'autres modalités d'évaluation peuvent être prévues en fonction du parcours académique de l'étudiant. Celles-ci seront alors consignées dans un contrat didactique spécifique proposé par le responsable de l'UE, validé par la direction ou son délégué et signé par l'étudiant pour accord.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).